

Vos tarifs au quotidien

Agriculteurs

Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au 1^{er} février 2023

Tarifs en € HT



CENTRE OUEST

Sommaire



Dates de valeur

3



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte en euros

4



Banque à distance

5



Moyens et opérations de paiement

7



Offres groupées de services

11



Offre d'installation

12



Irrégularités et incidents

12



Financements bancaires

13



Épargne, titres et placements financiers

15



Assurance et prévoyance collectives

17



Opérations à l'international

18



Autres services

22



Résoudre un litige

23



Dates de valeur ⁽¹⁾

PRINCIPALES DATES DE VALEUR EN JOURS OUVRÉS

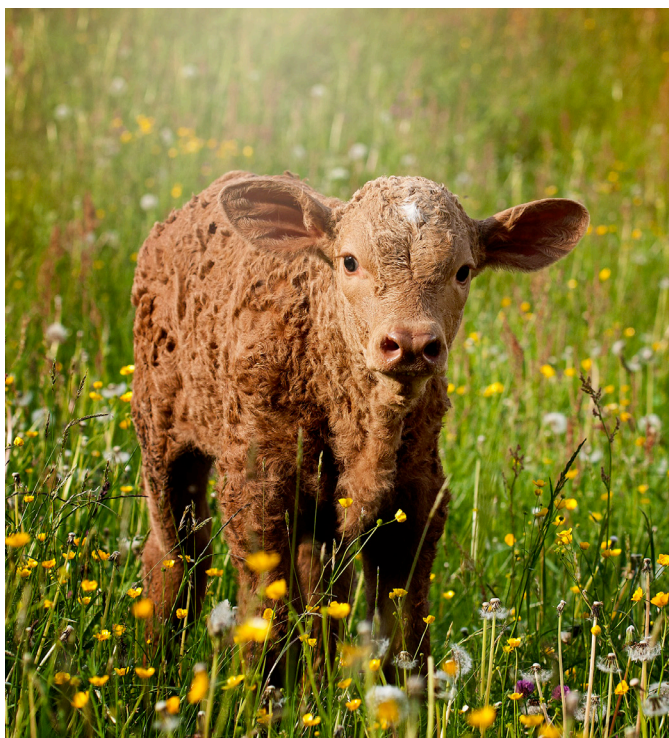
• Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
• Remise de chèque(s)	J+1
• Versement d'espèces (guichet ou automates)	J
• Remise de prélèvement SEPA (sous réserve du délai de remise)	E
• Paiement d'un prélèvement SEPA	J
• Remise d'effets à l'encaissement (sous réserve du délai de présentation)	E + 1
• Effet présenté au paiement	J
• Encaissement de paiement par carte	J
• Paiement d'un chèque	J
• Retrait d'espèces	J
• Emission d'un virement SEPA ou non SEPA	J

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire

Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours d'ouverture du Crédit Agricole du Centre Ouest et des systèmes de compensation)

E = Échéance

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)



(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

OUVERTURE, CLÔTURE

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽²⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code Monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - au sein du groupe Crédit Agricole - hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽³⁾
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,73 €	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	5,95 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêt)	39,43 €* 39,43 €	-

GESTION DU COMPTE

Frais de tenue de compte <i>Détenteur d'un Compte à Composer ou d'un compte service agriculteur ou d'un E-relevé</i>	15,00 € / AN GRATUIT
Commission de mouvement	GRATUIT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents - recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération) - recherche complexe	13,04 €* sur devis
Attestation juridique ou fiscale	19,17 €* 19,17 €
Attestation ou acte complexe	sur devis
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €

(2) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel de banque à distance par Internet «Crédit Agricole En Ligne» à la rubrique E-documents.

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



Banque à distance

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL (consultation des comptes)

- Service vocal FILVERT 24h/24 au **09 789 789 10** (Appel non surtaxé)

GRATUIT

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation de compte et/ou mini relevé de compte

- Abonnement mensuel

GRATUIT

- Par SMS reçu

GRATUIT

- Alerte écrétage

GRATUIT

- Alerte solde débiteur

GRATUIT

- Alerte mise à disposition des moyens de paiements

GRATUIT

GESTION DU COMPTE A DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) - ABONNEMENT MENSUEL ⁽⁵⁾

- CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

GRATUIT

- CAEL PRO Rib (Pro base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets)

5,00 €

- CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Rib avec gestion des effets et ordres boursiers)

5,00 €

Titulaire d'un Compte à Composer ou d'un Compte Service Agriculteurs

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- *Le site internet > www.ca-centreouest.fr*
- *Nos applications mobiles > téléchargement et accès gratuit*

SERVICES EXPERT PLEINCHAMP



- Accès au site www.pleinchamp.com (hors Pleinchamp Pro)

GRATUIT

- Abonnement à Pleinchamp Pro

9,90 €* / MOIS ⁽⁶⁾

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage
- Analyses et perspectives des marchés Grandes cultures
- Analyses et avis d'experts Energie
- Analyses et avis d'experts Azote
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole

Détenteur d'un Compte à Composer ou d'un compte service agriculteur

GRATUIT

(5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(6) L'abonnement Pleinchamp Pro est sans engagement de durée et peut être résilié à tout moment. Le montant de la cotisation pour toute période commencée est due. Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 Euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex.

SERVICES D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

• EDIWeb	
- EDIWeb Transfert de fichiers	23,50 €
- EDIWeb Saisie + transfert de fichiers + import de relevé	37,00 €
• EBICS T et TS	
<i>Forfait mensuel EBICS (Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)</i>	
- EBICS T	56,00 €/MOIS
- EBICS TS	56,00 €/MOIS
• Par compte supplémentaire	3,00 €
• SWIFTNET	Nous consulter
• Avenant au contrat, suppression, service complémentaire	7,50 €
• Validation EDI par FAX	6,10 €/FAX





Moyens et opérations de paiement

ESPÈCES

• Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
• Versement d'espèces au guichet via Automate De Versement (ADV)	GRATUIT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	24,30 €
• Versement d'espèces hors ADV, par versement	
- Comptage billets hors ADV (par tranche de 1000 €)	1,92 €
- Comptage pièces hors ADV (par tranche de 1000 €)	16,75 €

CHÈQUES

• Frais d'envoi de chéquier	
- sous pli simple	1,83 €
- en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	7,25 €
• Format de chéquier particulier	Nous consulter
• Carnet de remises	GRATUIT
• Remise de chèque(s)	GRATUIT
• Frais d'émission de chèque de banque	12,50 €/CHÈQUE
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,50 €
• Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15)	14,00 €/CHÈQUE
- au-delà	SUR DEVIS
• Chèque hors norme remis à l'encaissement	16,30 €

MONÉTIQUE

Les cartes bancaires

• LSB Société	21,50 €/AN
• Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat	37,00 €/AN
• Carte «Business Mastercard»	
- à débit immédiat	56,00 €/AN
- à débit différé	56,00 €/AN
• Carte «Business Executive»	
- à débit immédiat	140,00 €/AN
- à débit différé	140,00 €/AN
• Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	GRATUIT
- à domicile en pli simple	GRATUIT
- en recommandé avec avis de réception (<i>frais de poste inclus</i>) à la demande du client	11,05 €
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par SOS CARTE	11,75 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	17,00 €
• Commande de carte en urgence	
- avec réception à l'agence	15,90 €
- avec livraison nationale	31,80 €
- avec livraison internationale	63,65 €
• Capture en cas de refus de restitution carte après notification	38,70 €
• Contestation injustifiée d'un achat par carte	43,45 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE	16,80 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE	33,65 €

Opposition de la carte

- Frais de mise en opposition de la carte - par la banque - par le titulaire	GRATUIT
--	---------

Retraits par carte

Retrait par carte en euro ⁽⁷⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

du Crédit Agricole d'une autre banque

LSB	GRATUIT	GRATUIT
Professionnel Mastercard BusinessCard	GRATUIT GRATUIT	1,00 €/ RETRAIT à partir du 5 ^{ème} retrait / mois
BusinessCard Executive	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Frais fixes	3,35 €/RETRAIT
Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Frais de conversion monétaire ⁽⁸⁾	

Autres retraits d'espèces par carte ⁽⁹⁾

Frais fixes	3,35 €/RETRAIT
Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
Frais de change éventuels	

Paielements par carte

Paieement par carte en euro ⁽⁷⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) - Frais fixes 1,02 €/OPÉRATION - Frais variables 2,20% DU MONTANT DE L'OPÉRATION - Frais de conversion monétaire ⁽⁸⁾	
Autres paieements par carte ⁽⁹⁾ - Frais fixes 1,02 €/OPÉRATION - Frais variables 2,20% DU MONTANT DE L'OPÉRATION - Frais de change éventuels	

(7) ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009)

(8) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit.agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/tarifs.html>

(9) Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Acceptation des paiements par carte en euros



- Commission sur encaissement carte - en proximité - à distance	Étude personnalisée
- Solutions d'encaissement de proximité - TPE mobile, TPE fixe, radio, GPRS - TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
- Solutions d'encaissement à distance - Paiement par lien - Solutions e-transactions - Pack e-boutique, pack e-vitrine	Nous consulter
Relevé mensuel papier monétique commerçants, par relevé	20,40 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA ⁽¹⁰⁾ (SDD) ⁽¹¹⁾ ÉMIS

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	51,00 €
Domiciliation des prélèvements SEPA	GRATUIT
Outil de gestion de prélèvement	Nous consulter
- Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement ⁽¹²⁾ - par fichier transmis - traitement à l'unité - par prélèvement SDD Core - par prélèvement SDD à échéance - par prélèvement SDD B to B ⁽¹³⁾	GRATUIT 0,25 € 0,25 € 0,25 €
- Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb - Abonnement Pack Prélèvement Confort - Abonnement Pack Prélèvement Confort +	6,00 €/MOIS 11,00 €/MOIS
- Traitement des rejets - Impayé SEPA à la charge du remettant - Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	0,80 €/PRÉLÈVEMENT 0,25 €/PRÉLÈVEMENT
Émission d'annulation de SDD	1,05 €/PRÉLÈVEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD) REÇUS

- Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B - Mise en place - Mise à jour - Suppression	7,50 € GRATUIT GRATUIT
Opposition sur SDD	GRATUIT

(10) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Martin.

(11) Le SDD (SEPA, Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(12) Si transmission Internet EdiWeb Swifnet, EBICS T ou EBICS TS.

(13) B to B : (Business to Business) Prélèvement inter-entreprises.

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA (SCT) ÉMIS

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Economique Européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse ⁽¹⁴⁾)

	En agence	Depuis EBICS, EDIWEB	Depuis Crédit Agricole En Ligne
Virement SEPA occasionnel ou permanent entre comptes au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Virement SEPA occasionnel hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	3,90 €	0,22 €	GRATUIT
Virement SEPA permanent hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	1,53 €	-	GRATUIT
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	-	GRATUIT

- Virement occasionnel instantané SEPA 1,00 €/VIREMENT
- Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 30,00 €
- Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)
 - Papier 19,60 €
 - Télétransmis EBICS/EdiWeb 9,80 €
- Facture Acceptée à Échéance (FAE)
 - Frais d'envoi 0,25 €

VIREMENTS NON SEPA ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Voir Rubrique Opérations à l'international

EFFETS DE COMMERCE

Effets à l'encaissement y compris les effets à l'escompte

- Support papier
 - Traitement par remise d'effet 8,25 €
 - Présentation à l'acceptation, par effet 7,25 €
- Télétransmission
 - Traitement par remise d'effet GRATUIT
 - Présentation à l'acceptation, par effet 0,25 €
- Prorogation, réclamation, avis de sort 18,75 €
- Changement de domiciliation 18,75 €
- Commission d'incident : par effet 20,00 €



(14) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Economique Européen ni soumis au règlement CE N° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Compte à Composer Agri : votre gestion au quotidien

SOCLE



Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par mail ou SMS

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement : SecuriCOMPTE Agri Plus⁽¹⁵⁾

Accès aux Services Experts de Pleinchamp⁽¹⁶⁾

NIVEAU DE FLUX ANNUEL CONFIE AU CRÉDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST	COTISATION MENSUELLE TTC À L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICE	DONT TVA
• Inférieur à 100 K€	14,15 €	0,17 €
• de 100 K€ à 250 K€	14,90 €	0,17 €
• de 250 K€ à 500 K€	15,70 €	0,17 €
• de 500 K€ à 750 K€	17,10 €	0,17 €

AVANTAGES TARIFAIRES LIÉS À LA POSSESSION DU CAC AGRICOLE

• Carte Business Card	- 20%
• EDIWeb	- 50%
• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	GRATUIT
• SecuriHelp Agri	- 50%
• Frais d'opposition chèque par l'émetteur	GRATUIT

COMPTES SERVICES AGRICULTEURS (Ne sont plus commercialisés)

Cotisation mensuelle

Commercialisés jusqu'au 18/05/2013

- Compte Service sans découvert	14,93 €* 20,48 €* 23,18 €* 30,18 €*
- Compte Service avec découvert de 1 à 4000 €	
- Compte Service avec découvert de 4001 à 8000 €	
- Compte Service avec découvert de 8001 à 16000 €	

Commercialisés jusqu'au 30/09/2009

- Agri Simplicité	14,60 €
- Agri Sérénité 1	20,20 €
- Agri Sérénité 2	23,00 €
- Agri Sérénité 3	30,35 €

(15) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(16) Les Services Experts sont des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-unis 92127 Montrouge Cedex



Offre Installation

• Frais de dossier crédit moyen-long terme :	
- prêt < ou = à 15 000 €	50,00 €
- prêt > à 15 000 €	90,00 €
• Frais de dossier Court terme en attente Dotation Jeune Agriculteur	25,00 €
• Avantages tarifaires :	
- Compte à composer Agriculteur	NOUS CONSULTER
- Carte bancaire business	NOUS CONSULTER
- Encaissements cartes bancaires	NOUS CONSULTER
- Assurance Exploitation et biens	NOUS CONSULTER
- Prévoyance	NOUS CONSULTER



Irrégularités et incidents

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT SUR COMPTE

• Commission d'intervention ⁽¹⁷⁾	
- Par opération	9,40 €
- Plafond journalier	37,60 €
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	18,25 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	17,35 €
• En cas d'interdiction bancaire :	
Frais suite à notification de la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	33,85 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁸⁾	
- Montant du chèque < ou = 50€	20,60 €/CHÈQUE
- Montant du chèque > 50€	40,60 €/CHÈQUE
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec une interdiction bancaire	33,85 €/CHÈQUE
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁸⁾	
- Inférieur à 9,40 €	GRATUIT
- Supérieur ou égal à 9,40€	10,60 €
• Frais de rejet d'effet au paiement	20,00 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	94,00 €
- si provision insuffisante	25,00 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €
- si provision insuffisante	10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 25,00 €
• Frais de mainlevée saisie - attribution ou conservatoire	4,10 €
• Frais de retour courrier (client inconnu à l'adresse)	
- à la mise en place	17,92 €*
- gestion annuelle	37,08 €*

(17) Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...

(18) Ce montant ne comprend pas la commission d'intervention facturée séparément.



DÉCOUVERT AUTORISÉ - PAR LIGNE DE CRÉDIT

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	0,50%
- minimum de perception	74,00 €
- maximum de perception	952,00 €
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	53,50 €
• Commission de plus fort découvert ⁽²⁰⁾	0,042 %
• Commission d'engagement	0,20% l'an
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

ESCOMPTE - PAR LIGNE DE TRÉSORERIE

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	0,75%
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	53,50 €

CESSION DE CRÉANCE LOI DAILLY

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	1,00%
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	53,50 €
• Frais par bordereau	GRATUIT
• Frais de gestion d'une ligne de créances (modification)	18,75 €
• Commission par notification	17,55 €
• Prorogation de créances	18,75 €
• Frais d'impayés	18,75 €

AFFACTURAGE

NOUS CONSULTER

CRÉDIT COURT TERME

Frais de dossier Prêt court terme Agri sur le montant du prêt

	TAUX	MINI	MAXI
Agil'appro	1,00 %	50,00 €	150,00 €
E-appro	1,00 %	50,00 €	150,00 €
Prefipac	1,00 %	50,00 €	150,00 €
Court terme classique	1,00 %	—	—

PRÊT EXPRESS AGRI-CRÉDIT COURT ET MOYEN TERME

Demande en ligne/internet	
• Frais de dossier	50,00 €

(19) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où le TMCT = 50% Euribor mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(20) Calculée sur le cumul du plus fort découvert de chaque mois du trimestre.

CRÉDIT MOYEN/LONG TERME D'INVESTISSEMENT

• Frais de dossier crédit moyen/long terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,00%
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	120,00 €
- minimum de perception pour les dossiers > 50 000 €	370,00 €
• Frais de dossier crédit moyen terme AGILOR	110,00 €
- si montant < 5000 € ou financement de pneus	60,00 €

AVALS, GARANTIES BANCAIRES ET CAUTIONNEMENT

[NOUS CONSULTER](#)

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

• Modification du compte à débiter	32,60 €
• Modification de la date d'échéance	32,60 €
• Modification de la garantie	153,00 €
• Attestations diverses liées au prêt	14,87 €*
• Lettre d'information annuelle des cautions (par caution et par prêt)	GRATUIT
• Rééditions tableaux d'amortissement	17,42 €*
• Décomptes de prêt	32,60 €
• Modification de périodicité, par prêt	32,60 €
• Modification de taux, par prêt	32,60 €
• Mise en place d'un report d'échéances	68,00 €
• Mise en place d'un délai ou d'un plan d'apurement	68,00 €
• Rallongement de la durée d'un prêt	130,00 €
• Retrait de co-titulaire	169,65 €
• Transfert de prêts	169,65 €
• Mainlevée partielle de garantie avec/sans remboursement du crédit	17,85 €
• Mainlevée totale de garantie avec/sans remboursement de crédit	133,65 €
• Frais de gestion sinistre ADI (ITT, perte d'emploi)	41,30 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (décès)	59,45 €
• Duplicata de contrat de prêt	17,42 €*
• Attestation fin de prêt	14,87 €*
• Mainlevée assurances externes	124,55 €





Épargne, titres et placements financiers

ÉPARGNE DISPONIBLE

• Gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie : ACTILIBRE Tandem Agri, par mois	24,95 €
• Compte Excédent Trésorerie	NOUS CONSULTER
• Sicav de trésorerie	NOUS CONSULTER
• Dépôt à terme	NOUS CONSULTER
• Compte Epargne Agri	NOUS CONSULTER
• Livret Projet Agri	NOUS CONSULTER
• DEP fiscal (déduction pour épargne de précaution)	NOUS CONSULTER

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : FRAIS DE COURTAGE

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	Compte-Titres
Commission sur le montant de l'ordre	0,55 %
Minimum	8,00 €
Minimum pour droits	6,10 €

INVEST STORE INTEGRAL	Compte-Titres
Ordres <=500 €	0,48 % du montant de l'ordre
Ordres > 500 € et <=1000 €	0,18 % du montant de l'ordre
Ordres > 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre
Frais supplémentaires par ordre passé par téléphone	12,45 €

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

Commission sur le montant de l'ordre	1,10 %
Minimum	16,85 €
Minimum pour droits	10,35 €

AGENCE

	Compte-Titres
Commission sur le montant de l'ordre	1,60 %
Minimum	20,85 €
Frais fixes à la ligne	4,00 €
Minimum pour droits	12,25 €
Ordre non exécuté	4,80 €

SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

	Compte-Titres
Frais proportionnels	0,024 % par jour de portage
Montant minimum	3,05 €
Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	

AUTRES SERVICES

	Compte-Titres
Commission sur OPCVM externe	37,70 €
Montant maximum	-
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères

[NOUS CONSULTER](#)

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : DROITS DE GARDE

Droits de garde CTO (Valorisation du portefeuille au 31/12)

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,12 %	1,67 €*
Valeurs externes	0,45 %	3,37 €*
Valeurs nominatives	0,60 %	3,37 €*
Minimum de perception par an et par compte		29,25 €*
Maximum de facturation		320,00 €*
Frais de tenue de compte CTO sans valeur		GRATUIT

AUTRES OPÉRATIONS SUR TITRES

[NOUS CONSULTER](#)

ÉPARGNE SALARIALE

• PER CONVERGENCE ⁽²¹⁾	NOUS CONSULTER
-----------------------------------	--------------------------------

ÉPARGNE RETRAITE (PREDIAGRI)

• PREDIAGRI ⁽²²⁾	NOUS CONSULTER
-----------------------------	--------------------------------



(21) L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux plans (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

(22) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 50-56 rue de la Procession-75015 PARIS. Entreprise régie par le code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.



Assurance et prévoyance collectives

ASSURANCE DES PERSONNES, POUR VOUS ET VOS PROCHES

• Valeur Prévoyance - Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Protection revenus AGRI ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance des Accidents de la Vie Professionnelle ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Protection travailleur isolé ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• PrédiAgri ⁽²²⁾ : préparation de la retraite ou de la transmission	DEVIS PERSONNALISÉ
• FloriAgri ⁽²²⁾ : contrat d'assurance vie multisupports	DEVIS PERSONNALISÉ

ASSURANCE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

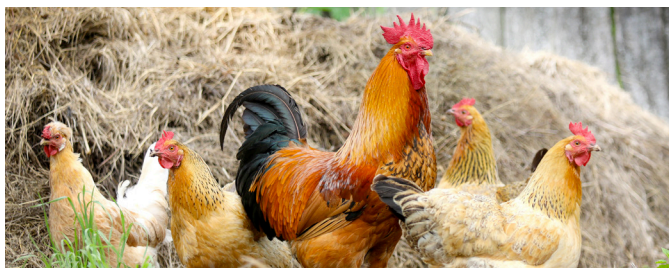
• Assurance multirisque agricole ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
- Complémentaire Santé ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
- Assurances santé et prévoyance collectives ⁽²²⁾	

ASSURANCES DE VOS BIENS PROFESSIONNELS

• Assurance véhicule professionnel ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention ⁽²³⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• SécuriHELP Agri : garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité ⁽²⁴⁾	6,00 €/MOIS

AUTRES SERVICES

• PACK Pro NEXECUR (télésurveillance) ⁽²⁵⁾	DEVIS PERSONNALISÉ
• SécuriCOMPTE Agri Plus ⁽²⁴⁾ : garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiements rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicule professionnels, et les documents officiels.	4,00 €/MOIS
• Sécuricompte Agriculteurs de base (N'est plus commercialisé depuis 2009)	23,50 €/AN
• Sécuricompte Agriculteurs de base (N'est plus commercialisé depuis le 18/05/2013)	22,85 €/AN



(23) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cédex 15. 325 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(24) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, Rue de la Boétie, 75008 Paris.

(25) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service «Affaires Internationales» sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Avis d'opération détaillé (papier ou FAX/MAIL)

Envoyé à chaque virement ou rapatriement	3,08 €
--	--------

Virement à destination de l'étranger (transfert)

Virement Europe (vers un des états membre de l'EEE ⁽²⁶⁾)	3,90 €
- si support EDI	0,22 €
Virement Euro Monde (vers un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁶⁾)	0,11 %
- minimum de perception	23,39 €
- si support EDI	-20 %
Virement devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	23,39 €
- si support EDI	-20 %
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Frais OUR (à la charge du donneur d'ordre) pays hors EEE ⁽²⁶⁾	35,69 €
Correction sur transfert non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	17,04 €*

Virement à recevoir (rapatriement)

Virement en € venant d'un pays de l'EEE (avec IBAN ⁽²⁷⁾ et BIC ⁽²⁸⁾)	GRATUIT
Virement Euro Monde (en provenance d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁶⁾)	18,45 €
Virement reçu en devises	18,45 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	17,04 €*

LES COMPTES EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte	135,53 €
Commission de tenue de compte, par mois	25,22 €

PRÉSENTATION CHÈQUE AU PAIEMENT

Transfert devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	23,29 €
Frais d'impayé	45,15 €

LES REMISES DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

Commission d'encaissement	
- si chèque < 76,00 €	Forfait net : 6,25 €
- si chèque ≥ 76,00 €	0,15% avec minimum 35,96 €
<i>Si chèque en crédit après encaissement définitif : frais de port en supplément</i>	
Commission de change sur chèque en devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Impayé avec ou sans protêt (par impayé)	45,15 €

LES GARANTIES INTERNATIONALES (Frais de port en supplément)

Garantie émise

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception/trimestre	139,82 €
Frais d'établissement acte	121,85 €
Frais de mise en jeu de la garantie	0,15 %
- minimum de perception	77,66 €
Avenant ou modification	95,68 €

Garantie reçue

Notification	139,77 €
Avenant ou modification	96,65 €
Frais de mise en jeu de la garantie	119,01 €

LES EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Effets export

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	58,21 €
- maximum de perception	325,05 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	45,15 €

Remises documentaires export tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	58,21 €
- maximum de perception	325,05 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	45,15 €
Commission de non utilisation	45,15 €

Effets import

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	85,59 €
- maximum de perception	613,65 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Frais d'impayé	45,15 €
Avis acceptation effet	45,15 €

Remises documentaires import tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	85,59 €
- maximum de perception	613,65 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €
Frais d'impayé	45,15 €
Avis acceptation effet	45,15 €

LES CRÉDITS DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Abonnement e_trade	GRATUIT
--------------------	---------

Crédits documentaires import

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception / trimestre	138,91 €

Règlement

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	124,39 €

Modification

Divers (termes du crédit documentaire)	108,59 €
--	----------

Divers

Paiement différé au prorata entre la date d'acceptation et la date d'échéance	0,125 %
- minimum de perception	93,13 €
Garantie pour absence de document	119,33 €
Garantie pour cession de marchandises	119,33 €
Frais d'étude documents irréguliers (à la charge du vendeur)	118,95 €
Clause UPAS	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant si applicable	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

Crédits documentaires export

Commission de notification	0,10 %
- minimum de perception	124,39 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays

Utilisation

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	160,20 €

Crédits documentaires export (suite)

Divers

Commission de modification et de pré-étude	110,47 €
Commission de transfert de crédit	
- A la charge du 1 ^{er} bénéficiaire	0,15 %
- minimum de perception	256,41 €
Commission de négociation crédit	NOUS CONSULTER
Commission de transmission	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

COUVERTURE DE CHANGE

Ouverture de dossier (Change à terme, Flexigain, option)	72,29 €
Prorogation/levée anticipée, tirage Flexigain	26,61 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €

OPÉRATIONS DE CHANGE (Ne concerne pas le change manuel)

Achat/Vente de devises

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €

Change en ligne

(accès sécurisé avec certificat électronique ou par identifiant/mot de passe)

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €

CHÈQUES DE BANQUE

Frais chèque de banque en devises	0,11 %
- minimum de perception	23,39 €
Commission de change sur chèque émis	0,10 %
- minimum de perception	18,64 €

Frais de port en supplément

DIVERS

Placement ou emprunt en devises	NOUS CONSULTER
Frais de recherche complexe	SUR DEVIS
Frais de recherche et photocopies	SUR DEVIS
Frais de messagerie SWIFT	17,90 €*
Renseignements commerciaux sur l'étranger	SUR DEVIS
Service des délégués à l'étranger	SUR DEVIS

LES FRAIS DE PORT

France Chronopost	24,29 €* ²⁶
Etranger courrier international urgent	48,60 €* ²⁷

(26) **EEE** : Espace Economique Européen

(27) **BIC** (Bank Identifiant Code) : Code identifiant la banque

(28) **IBAN** (International Bank Account Number) : Numéro de compte international

Frais **BEN** : Frais à la charge du bénéficiaire

SHA : Frais partagés

OUR : Frais à la charge du donneur d'ordre

VOS INTERLOCUTEURS AU CRÉDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST

PÔLE INTERNATIONAL

caco.pole.international@ca-carcentre.fr

Opérations de flux : 09 72 72 01 84

Opérations spécialisées : 09 72 72 01 83

Fax : 09 72 72 11 14

(Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h)



Autres Services

Frais de location de coffre-fort

• petite taille (10 litres)	80,83 €* ²⁸
• taille moyenne (20 litres)	102,00 €* ²⁸
• grande taille (40 litres)	157,25 €* ²⁸
• très grande taille (60 litres)	170,00 €* ²⁸

Frais d'ouverture forcée de coffre

604,17 €*²⁸



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RECOURS INTERNE :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : le Service Accompagnement Réclamations

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Accompagnement Réclamations :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Service Accompagnement Réclamations 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/form-demande-reclamation.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

• Autres interlocuteurs

En cas de désaccord persistant avec votre agence vous pouvez vous adresser à :

Contrat d'assurance Dommages (<i>auto, habitation et autres</i>), santé	Contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès	Contrat d'assurance emprunteurs
PACIFICA Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15	PREDICA Service Clients 75724 Paris Cedex 15	CACI Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine

RECOURS EXTERNE :

En cas de **refus** ou de **dénonciation de crédit ou de garantie**, vous avez la possibilité de saisir le **Médiateur du Crédit de la Banque de France**.

Le Médiateur

Lorsque les recours internes sont épuisés, le Médiateur peut alors être saisi de tout différend ou litige portant sur les services ou produits bancaires, financiers et d'assurance commercialisés par la banque. Dans le cadre de ses compétences, vous pouvez le contacter.

SERVICE OU PRODUIT BANCAIRE, COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ASSURANCES

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Le Médiateur auprès de la FBF CS 151 75422 PARIS Cedex 09	lemediateur.fbf.fr

SUR LA VIE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Monsieur le Médiateur de la FFSA la Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09	www.mediation-assurance.org

SUR UN INSTRUMENT FINANCIER

COURRIER	FORMULAIRE DE SAISINE
Médiateur AMF 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	www.amf-france.org

Pour plus d'informations, consultez la Charte de la Médiation sur notre site
www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/reclamation-mediation.html

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez contacter la plateforme européenne de Règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse internet suivante
<https://webgate.ec.europa.eu/odr>.



Cartographie des zones européennes



1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

** Services assujettis à la TVA de plein droit. Conformément à la loi, le Crédit Agricole du Centre Ouest a choisi d'appliquer une facturation sans TVA à l'exception de la TVA de plein droit.*

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} février 2023, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)

www.ca-centreouest.fr

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02